

# Réhabilitation d'anciens sites industriels (Vente, baux et entreprises en difficulté)



CLP - CLIPERTON  
ASSOCIATION D'AVOCATS

## Objectifs pédagogiques

La réglementation relative aux transactions en matière d'activités et de sites industriels (baux, vente, apport partiel d'actif) ainsi que les normes techniques en matière de cessation d'activité ont fortement évolué au cours des derniers mois. Maîtriser les bases de ce nouveau cadre juridique et technique est incontournable pour les professionnels du secteur. Les cessions de sites pollués sont régulièrement portées par des "entreprises en difficulté". La formation couvre également cet aspect.

## A l'issue de cette formation, vous maîtriserez :

- Les enjeux techniques liés aux cessations d'activité (gestion Sites et Sols Pollués) et les implications financières des transactions portant sur les sites industriels ;
- Les fondamentaux du nouveau cadre juridique des transactions en matière d'activités et de sites industriels ainsi que les responsabilités y afférentes ;
- Les fondamentaux de l'exploitation et des cessions de sites industriels / d'activités industrielles portées par des entreprises en difficultés.

## Intervenants



**Fanny VELLIN**  
Avocate spécialisée en droit de l'environnement



**Pierre SAUTOUR**  
Expert en Sites et Sols Pollués et Due Diligence HSE, Tellus



**Olivier BUISINE**  
Ancien Président de l'IFPPC, ancien mandataire de justice, Consultant, Fondateur de Regulate

20  
23

**12 & 13 Juin**

9 heures

Cabinet CLP

CLIPERTON Paris

(39 rue Saint Dominique)

**€ 1350 HT**

(déjeuner inclus)



## Public cible

Avocats en procédure collective, mandataires judiciaires, bureaux d'études, industriels, aménageurs, promoteurs, investisseurs, développeurs d'énergies solaires, consultants en urbanisme transitoires, Maires

12  
JUN

€ 1350 HT

MODULES 1 À 4

## 9h30 - 12h30

### MODULE 1 – INTRODUCTION TECHNIQUES ET JURIDIQUES

1. Introduction technique (origines des sols et des nappes, types de pollution, origine des pollutions)
2. Introduction juridique (ICPE, Déchet et réglementation applicables)

### MODULE 2 – LA RÉHABILITATION DES SITES INDUSTRIELS EN FIN D'EXPLOITATION

1. Méthodologie SSP
2. Etapes de la cessation d'activité

## 14h00 - 17h00

### MODULE 3 – LES CESSIONS ET LOCATIONS DE SITES INDUSTRIELS

1. Cessions et acquisitions de site industriel (obligation d'information / vice caché / obligations de délivrance conforme / actions délictuelles de l'acquéreur et du sous-acquéreur / les précautions à adopter)
2. Location de site industriel
3. Cession d'une entreprise industrielle

13  
JUN

## 9h30 - 12h30

### MODULE 4 – RESPONSABILITE EN MATIERE DE SITE POLLUE ET ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

1. Typologie des responsables en matière de site pollué
2. Procédure collectives
  - i. Obligations de dépollution en liquidation judiciaire
  - ii. Usage et réhabilitation des sols pollués en liquidation judiciaire
  - iii. Traitement des créances environnementales en procédure collective
  - iv. Financement des opérations de dépollution en liquidation judiciaire

## 14h00 - 15h30

### MODULE 5 – LES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS EN FAVEUR DE LA VALORISATION DES FRICHES

1. Le ZAN
2. Le Fonds Friche
3. Le Projet de Loi industrie verte
4. Rappel de la procédure tiers demandeur

## 15h30 - 17h00

### MODULE 6 – LA RÉGLEMENTATION DÉCHETS ET LES NOUVELLES OBLIGATIONS DU PRODUCTEUR ET DU DÉTENTEUR

1. Réglementation en matière de gestion des déchets
2. Les obligations des producteurs et détenteurs de déchets
3. Sanctions

Modules  
Supplémentaires  
Optionnels

+ € 250 HT

PAR MODULE  
SUPPLÉMENTAIRE